



## Certificat de prise en compte de l'ordre de paiement

CARACTERISTIQUES DE L'AVIS D'IMPOSITION						
Nom	Référence de l'avis d'imposition	Type d'impôt	Date limite de paiement	Montant de l'avis d'imposition	Cumul des ordres de paiement déjà donnés	Montant restant à payer
M DELL'ORSO ROBERTO	1001721043928	Taxe d'habitation - Contribution à l'audiovisuel public	15/12/2010	759,00 €	0,00 €	759,00 €
<b>Montant du paiement</b>						<b>759,00 €</b>

CARACTERISTIQUES DE L'ORDRE DE PAIEMENT						
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Etablissement	Titulaire du compte	Montant à prélever
17806	00580	62226830397	53	CRCA CE ST GENIS POUILLY	DELL ORSO ROBERTO	<b>759,00 €</b>

Votre ordre de paiement a bien été enregistré le **12/11/2010 à 22:44** sous le numéro **600017155166** pour un montant de **759,00 €** sur le compte bancaire **17806 00580 62226830397 53** (établissement teneur du compte : **CRCA CE ST GENIS POUILLY**).

Ce numéro (Certificat de Prise en compte de l'Ordre de Paiement) vous sera réclamé en cas de contestation.  
**Nous vous conseillons de noter ces informations ou d'imprimer la page.**

Votre impôt sera prélevé dix jours après la date limite de paiement indiquée sur votre avis d'imposition. Si le jour ainsi déterminé coïncide avec un samedi, un dimanche ou un jour férié, le prélèvement sera effectué le 1er jour ouvrable suivant. Cette date est purement indicative. Le prélèvement pourra avoir lieu après cette date puisqu'il dépend du délai de traitement bancaire de l'opération.